

Familles en mouvance

Dynamiques intergénérationnelles

Un partenariat de recherche sociale, multidisciplinaire et multisectoriel
Bulletin de liaison, volume 2, no 5, mai 2000

RITUELS DU MARIAGE : QUE RÉVÈLENT-ILS DU LIEN FILIAL ?

MARTINE TREMBLAY

STAGIAIRE POST-DOCTORALE - INRS-CULTURE ET SOCIÉTÉ

L'enquête sur la ritualité du mariage que nous avons réalisée dans le cadre de notre doctorat en Études québécoises a révélé l'importance du lien filial qui est exprimé à travers les rituels. Notre étude s'inscrit dans les travaux du groupe de recherche sur les dynamiques culturelles interrégionales de l'IREP dirigé par Gérard Bouchard. Le groupe a construit des outils d'enquête et d'analyse informatisés qui ont permis de faire une collecte précise et un traitement systématique des rites du mariage pour la période 1920-1940 dans plusieurs régions du Québec. L'objectif principal était d'utiliser les rituels du mariage comme des indicateurs de la dynamique culturelle. La recherche menée par le groupe comportait aussi un volet comparatif avec la France, sous la direction de Martine Segalen. Plusieurs travaux de chercheurs et d'étudiants membres de ce groupe ont déjà été publiés¹.

Nos propres objectifs, dans la vallée du Haut-Richelieu, visaient à observer les modalités et le rythme des transferts culturels entre la ville et la campagne et entre les groupes socioprofessionnels. Deux coupes temporelles ont été effectuées : la période 1920-1940 et la période 1980-1995. Les témoins mariés au cours de l'une ou l'autre de ces périodes étaient classés selon leur profession et celles de leurs parents. Ils devaient évidemment être originaires de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, ou du moins y avoir grandi. Nous avons réalisé des entretiens semi-dirigés et approfondis, où l'informateur/trice expliquait le déroulement des rites dans l'espace et le temps, en prenant soin de préciser les caractéristiques de l'ambiance, les acteurs en présence, les mots prononcés et les gestes effectués. Cette manière de procéder a mis en lumière les continuités et les ruptures entre la ville et la campagne et entre les groupes socioprofessionnels. Elle a aussi révélé le sens qui transparaît de la mise en scène rituelle. En les comparant avec ceux d'autres pays comme la France, l'Angleterre et les États-Unis, à des époques différentes, il ressort que les rituels du mariage relevés ici se sont cons-

truits principalement autour de la reconfiguration des relations parents/enfants/couple au cours du XX^e siècle. Voici, brièvement, comment la transformation du lien filial se traduit dans les gestes concrets.

Dans la période de l'entre-deux-guerres, les jeunes sont bien encadrés par leurs parents et les fréquentations se déroulent habituellement à la maison de la jeune femme. Les jeunes de la campagne comme ceux de la ville rendent compte à leurs parents de leurs déplacements lorsqu'ils obtiennent la permission d'aller au cinéma ou à une soirée de danses. Les premières rencontres se font très souvent dans le cercle des apparentés et des voisins, particulièrement dans les familles rurales. Même à la ville, les couples se forment après avoir été

présentés par des amis communs. Très rarement, la rencontre d'un inconnu dans un endroit public se termine par un mariage. Après s'être fréquentés pendant environ deux ans, les couples décident de se marier. La demande en mariage est formellement faite par l'homme, d'abord à la jeune femme, ensuite à son père ou à ses parents. Cette demande en mariage était, selon les témoins, davantage une marque de respect envers leurs parents qu'une démarche qui aurait pu mettre fin au projet de mariage. Les parents sont donc concernés par le mariage de leurs enfants, particulièrement les parents des filles, mais ils ne peuvent guère s'y opposer. C'est plutôt au début des fréquentations qu'ils interviennent, lorsque l'éventuel mariage leur paraît voué à l'échec.

Le jour de la cérémonie, les parents de la campagne comme ceux de la ville sont placés dans une position éminente, presque à l'égalité des futurs époux. Les pères accompagnent leurs enfants à l'église et agissent comme témoins au mariage. Ils suivent le couple à la sortie de l'église et aussi dans le cortège qui mène au domicile de l'un d'entre eux. Les parents sont les hôtes de la fête, ils invitent et payent la réception. Ils occupent les places d'honneur à la table, tout près des mariés. Parmi les agriculteurs, c'est encore la règle, dans les années 1920 et 1930, de faire deux repas, l'un chez les parents de la jeune femme et l'autre chez les parents du jeune homme. Ce partage équitable des frais de la noce laisse entrevoir que le mariage est une alliance entre deux familles, non seulement entre deux individus. Ce

En comparant les rituels du mariage avec ceux d'autres pays comme la France, l'Angleterre et les États-Unis, à des époques différentes, il ressort que les rituels du mariage relevés ici au cours du XX^e siècle se sont construits principalement autour de la reconfiguration des relations parents/enfants/couple

sont les parents qui marient leurs enfants, même si ces derniers se choisissent et se fréquentent librement.

Dans les rituels du mariage des années 1980 et 1990, les parents n'ont pas perdu ce rôle de premier plan, bien au contraire. Alors qu'en France les parents sont souvent remplacés par les amis dans certains rituels, ici la place accordée aux parents s'est accrue. Les parents établissent encore un certain contrôle des fréquentations, même si les jeunes bénéficient d'une très grande liberté. Plusieurs jeunes couples ont voulu impliquer leurs parents en faisant une grande demande comme cela se faisait au début du siècle. Quelques-uns de ces couples cohabitaient avant leur mariage, tous étaient indépendants et autonomes. Comment expliquer la demande en mariage adressée au père de la jeune femme, qui est un geste de déférence soulignant la puissance paternelle ? Le sens attribué à ce rite par les témoins ne diffère pas tellement depuis les années 1920. Les jeunes veulent montrer à leurs parents qu'ils les respectent. Ils sollicitent, de manière indirecte, leur approbation face à la décision du mariage. Ils désirent toucher leur sensibilité. C'est donc le lien entre parents et enfants qui suscitent une théâtralisation, sans rapport avec leur vie quotidienne.

D'autres rites convergent dans ce sens et révèlent des aspects intéressants des relations parents/enfants. Les couples qui cohabitaient avant leur mariage ont adopté un rite qui rétablit l'ordre « normal » des choses. La veille du mariage, les futurs époux se séparent et, quand c'est possible, ils retournent passer la dernière nuit chez leurs parents respectifs. Et même parmi ceux qui ne cohabitent pas, plusieurs ne se voient pas la veille du mariage. Le retour des cohabitants à la maison et la coutume de ne pas se voir la veille du mariage rétablit *in extremis* l'autorité parentale et tente de compenser symboliquement pour l'avance prise par les futurs mariés sur le plan de l'intimité sexuelle.

Un ensemble de rites, qui met en scène les rapports filiaux, se situe pendant la journée des noces. La bénédiction, par exemple, est donnée par les pères aux futurs époux immédiatement avant le départ pour l'église. Certains couples qui ont cohabité ont aussi reçu cette bénédiction. Geste de soumission à la volonté parentale, la bénédiction est également un rite de séparation d'avec la famille d'origine selon les ethnologues français. Après avoir reçu la bénédiction, les futurs époux se rendent à l'église en compagnie de leur père ou de leurs parents, de la même manière que les couples mariés au début du siècle. Par contre, dans les années 1980 et 1990, l'entrée du couple et des parents à l'église est encore plus formalisée qu'elle ne l'était au cours de la première période. Les parents embrassent leurs enfants lorsqu'ils sont rendus au milieu de l'église, puis le marié vient chercher la mariée et le couple marche seul jusqu'à l'autel. Plusieurs témoins, même des cohabitants, ont exécuté ce rite signifiant le transfert de la mariée de la tutelle de ses parents à celle de son mari. Il n'y a pas de rapport entre l'accomplissement de ce rite et l'état de dépendance des épouses. Le geste prend appui sur d'anciennes croyances spécifiant que ce sont les parents qui donnaient leurs enfants en mariage. Il rappelle également l'ancienne loi civile qui plaçait la femme sous la puissance du mari. Le rite montre aussi que les parents acceptent le départ de leurs enfants et l'établissement d'un lien conjugal plus fort que le lien filial.

Après avoir signé les registres en qualité de témoins, les parents sortent de l'église tout juste derrière les nouveaux mariés et les encadrent sur la photo du groupe prise devant l'église. Les autos des parents suivent celle des mariés lorsque se forme le cortège qui se dirige vers la salle de réception. Les parents et les mariés accueillent ensemble leurs invités à l'entrée de la salle et reçoivent leurs vœux de bonheur. Les parents accompagnent les époux à la table d'honneur et, très souvent, le maître de cérémonie leur demande d'ouvrir la danse à côté des nouveaux mariés. Le rôle des parents s'estompe ensuite, les mariés devenant l'unique point d'attraction. Même lorsque les jeunes couples organisent la noce et payent seuls les frais, les parents agissent encore dans les années 1980 et 1990 comme s'ils étaient les hôtes de la fête.

La mise à jour de l'importance du lien filial dans les rituels était inattendue puisque la recherche visait à observer la diffusion de l'innovation rituelle à travers l'espace social. La question du lien filial sera approfondie dans une nouvelle enquête couvrant la période 1955-1970, période pendant laquelle les relations familiales sont redéfinies. À ce moment-là, la conjugalité s'affirme, les jeunes gagnent leur autonomie face à la famille, l'individualisme s'établit comme valeur dominante. Les jeunes acquièrent dans les années 1960 une liberté qui transparaîtra dans les rites, surtout ceux qui assurent le contrôle des fréquentations. Mais alors qu'ils s'affranchissent de la tutelle parentale, les jeunes apprennent à se conformer à la norme dictée par leurs pairs. L'importance prise par les amis/es dans la vie quotidienne des jeunes sera perceptible à travers les rites du shower et de l'enterrement du célibat. Toutefois, le point central de cette nouvelle recherche sera d'observer l'interrelation entre les rituels qui mettent en scène les parents et l'autorité parentale réellement exercée. Les rituels sont-ils des traces qui perdurent après la disparition de cette autorité, ou reflètent-ils des rapports familiaux idéalisés ?

Au moment où le modèle familial centré sur l'autorité des parents parvenait à son apogée, les rituels du mariage se sont développés et ont traduit ces rapports familiaux étroits. La contestation de la famille n'a toutefois pas entraîné la disparition de ces rites. Les jeunes ont peut-être conservé ces rites pour y exprimer les relations affectives privilégiées qu'ils entretiennent avec leurs parents. Il est possible aussi que ces rites valorisant une famille unie et respectueuse de l'autorité parentale traduisent bien leur vision de la famille. Les rites serviraient non seulement à mettre en scène ce qui existe mais également à revendiquer ou à regretter un modèle familial qui assurait l'intégration sociale du nouveau couple, offrant du même coup à ce dernier un gage de stabilité et de pérennité.

■
¹ Les principales publications du groupe se retrouvent dans deux ouvrages collectifs : Gérard Bouchard et Martine Segalen (dir.), *Dynamiques culturelles interrégionales au Québec et en France. Construction d'une enquête, Chicoutimi, Institut de recherches sur les populations (IREP), 1995, 260 p.*; Gérard Bouchard et Martine Segalen (dir.), *Une langue, deux cultures. Rites et symboles en France et au Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval/La Découverte, 1997, 351 p.*

Nouvelles parutions

Dandurand, Renée B. et Josée Bergeron, « Politiques familiales en contexte canadien : une comparaison entre le Québec et l'Alberta », *Le Familier*, vol. 24, n° 3, automne 1999 : 16-17.

Dandurand, Renée B. et Josée Bergeron, « Protection sociale destinée aux familles canadiennes : une comparaison entre le Québec et l'Alberta », Communication présentée au *9e Congrès sur les politiques sociales canadiennes*, Montréal, Université de Montréal, juin 1999.

Dandurand, Renée B. et Francine Saillant, « Pratiques familiales de soins de santé. Présentation de la recherche et résultats préliminaires », Communication au *5e Symposium de la recherche sur la famille au Québec*, Trois-Rivières, UQTR, novembre 1999.

Dandurand, Renée B. et Marie-Hélène Saint-Pierre, « Analyse contextuelle de l'émergence des nouvelles dispositions de politique familiale au Québec », Communication présentée au *5e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Trois-Rivières, UQTR, novembre 1999.

La banque de données *Famili@* fait l'objet d'un article de la nouvelle revue du CQRS, *Innovation Sociale*, novembre 1999.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne, Coordination d'un numéro des *Cahiers québécois de démographie*, Thème : Conjugalité et union libre. Texte de présentation du Cahier : **É. Lapierre-Adamcyk** et C. Chavet, « Nouvelles formes d'union : un bilan de la recherche », 2000.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne, Heather Juby, M. Rochon et L. Roy, « Nouveaux modes d'entrée dans la vie conjugale et effet sur la fécondité », *Colloque Démographie et phénomènes sociaux contemporains*, Congrès de l'ACFAS, Ottawa, mai 1999.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne, Céline Le Bourdais et Nicole Marci-Gratton, « Vivre en couple pour la première fois. La signification du choix de l'union libre au Québec et en Ontario », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 28, nos 1-2, 2000.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Nicole Marci-Gratton, « La situation familiale du point de vue des enfants », chapitre 5, dans Péron, Y. *et al.*, *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000, Monographie du recensement de 1991*, Ottawa, Statistique Canada, 1999, pp. 219-246.

Lapierre-Adamcyk, Évelyne et Yves Péron, « Introduction » et « Conclusion » dans Péron Y. *et al.*, *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000, Monographie du recensement de 1991*, Ottawa, Statistique Canada, 1999, pp. XXVII à XXXI et 335 à 346.

Mongeau, Jaël et **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, « Les variations des conditions de logement des familles canadiennes », chapitre 5, dans Péron, Y. *et al.*, *Les familles canadiennes à l'approche de l'an 2000, Monographie du recensement de 1991*, Ottawa, Statistique Canada, 1999, pp. 285-333.

Ouellet, G. et **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, « La contraception au Québec en 1995 : utilisation et méthodes », *Colloque Démographie et phénomènes sociaux contemporains*, Congrès de l'ACFAS, Ottawa, mai 1999.

Toulemon, L. et **Évelyne Lapierre-Adamcyk**, « Demographic Patterns of Fatherhood and Motherhood in France », dans Caroline Bledsoe *et al.* (ed.), *Fertility and the Male Life-Cycle in the Era of Fertility Decline*, Oxford University Press, 2000.

Le Bourdais, Céline et Annie Sauriol, *La part des pères dans la division du travail domestique au sein des familles canadiennes*, Montréal, INRS-Urbanisation, Études et Documents, 1998, 55 p.

Le Bourdais, Céline et Nicole Marci-Gratton, « The Impact of Family Disruption in Childhood on Demographic Outcomes in Young Adulthood », dans M. Corak (dir.), *Labour Markets, Social Institutions and the Future of Canada's Children*, Ottawa, Statistique Canada, 1998, p. 91-105 (également publié en français).

Desrosiers, Hélène, Heather Juby et **Céline Le Bourdais**, « Female Family Paths » (chap. 3), « Male Family Paths » (chap. 4), dans Y. Péron, H. Desrosiers, H. Juby, É. Lapierre-Adamcyk, C. Le Bourdais, N. Marci-Gratton et J. Mongeau, 1999. *Canadian Families at the Approach of the year 2000*, Ottawa, Statistique Canada (cat. 96-321-MPE No. 4), p. 101-153, 155-206 (également publié en français).

Juby, Heather et **Céline Le Bourdais**, « Where Have All the Children Gone? – Comparing Mothers' and Fathers' Declarations in Retrospective Surveys », *Canadian Studies in Population*, 1999, 26(1) : 1-20.

Lefebvre, Pierre et Philip Merrigan, « Est-ce que le revenu familial, le travail des mères, les conditions et les horaires de travail ont des effets sur le développement des enfants et les pratiques parentales? », Communication présentée dans le cadre du *5e Symposium québécois de recherche sur la famille*, Trois-Rivières, UQTR, novembre 1999.

Lemieux, Denise, « Paternité, maternité : rôles, pratiques et besoins », Exposé au *Séminaire du partenariat sur les transformations de la paternité, de la maternité*, Québec, janvier 1999.

Lemieux, Denise, « Nouvelles formes de formation des couples. Les rituels réinventés », *Le Devoir*, 14 février 2000.

Lemieux Denise (en collaboration avec G. Proulx), « L'enfant entre le nom, l'aide et la fête : la redéfinition des relations intergénérationnelles après une première naissance », Ottawa, ACSALF, *Atelier Générations et Famille*, mai 1999.

Lemieux, Denise et Hélène Belleau, « Le lien parent-enfant dans la sociologie, la littérature et les arts », *Colloque Regards interdisciplinaires sur le lien parent-enfant*, ACFAS, mai 1997.

Lemieux, Denise et Léon Bernier (avec la collaboration de Caroline Méthot), *La vie en couple chez les jeunes montréalais. Rencontres, modes de vie et sens de l'union*, INRS-Culture et Société, Université du Québec, 38 p.

Marci-Gratton, Nicole et Céline Le Bourdais, *Custody, Access and Child Support. Findings from the National Longitudinal Survey of Children and Youth*, Ottawa, Department of Justice Canada, 1999, 37 p. (également disponible en français).

Ouellette, Françoise-Romaine et Hélène Belleau (avec la collaboration de Caroline Patenaude), *L'intégration familiale et*

sociale des enfants adoptés à l'étranger. Recension des écrits, Montréal, INRS-Culture et Société, Université du Québec, 1999, 197 p.

Ouellette, Françoise-Romaine, Josiane Le Gall et Marie-Pierre Labbé, *Les noms de personnes et leur écriture. Étude des dimensions socioanthropologique et juridique de la nomination individuelle*, Montréal, INRS-Culture et Société, Université du Québec, 1999, 119 p.

Charbonneau, Johanne et Stéphanie Gaudet (avec la collaboration de **Françoise-Romaine Ouellette**), *Les impacts sociaux et psychosociaux de la tempête de verglas : une réflexion issue des enquêtes menées auprès des sinistrés*, Rapport final du volet psychosocial, présenté à la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête de verglas survenue du 5 au 9 janvier 1998, INRS-Urbanisation, 28 septembre 1999, 150 p. + annexes. [Rapport synthèse de 36 p.]

Des nouvelles des partenaires

En février dernier, la Fédération des Unions de Famille publiait un manifeste Famille. On peut se procurer le texte de ce manifeste sur le site web de la FUF : <http://www.cam.org/fuf/manifest.html> ou encore par téléphone au (450) 466-2538

Le Conseil de la Famille et de l'Enfance publiait récemment son premier rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants au Québec sous le titre *Rapport 1999-2000. Et si on parlait des familles et des enfants ... de leur évolution, de leurs préoccupations et de leurs besoins!* Le rapport est disponible sur le site web du Conseil : <http://www.cfe.gouv.qc.ca/> ou encore en téléphonant au (877) 221-7024.

À inscrire à votre agenda

Une journée d'étude, organisée par l'équipe CQRS Jeunes et familles en transition ayant pour thème : *Les ressources d'accueil pour jeunes en difficulté, Enjeux et perspectives*, aura lieu le 28 avril. Françoise-Romaine Ouellette y présentera une communication intitulée « *Structuration des liens familiaux et dynamique du réseau de placement en famille d'accueil* ». Pour information : tél.: (418) 656-7007 ou courriel: jefet@crsc.ulaval.ca

Du 15 au 21 mai aura lieu la Semaine québécoise des familles 2000: *Du temps pour la famille, c'est sacré!* Pour plus d'information: <http://pages.infinit.net/sqf/> ou (514) 382-9182

Le congrès de l'ACFAS se tiendra cette année à l'Université de Montréal du 15 au 19 mai. Deux colloques intéresseront plus particulièrement les membres du partenariat :

√ *Conciliation emploi-famille. Enjeux et défis pour les pères et les mères*. Responsable : Diane-Gabrielle Tremblay, Télé-Université (Session C-412)

√ *Études des transitions et des trajectoires en démographie*. Responsable : Richard Marcoux, Université Laval (Session C-449). Des chercheuses, Évelyne Lapierre-Adamcyk, Nicole Marcil-Gratton et Céline Le Bourdais, membres de notre partenariat, y présenteront des communications.

Pour plus d'information : <http://www.acfas.ca/congres/index.html>

Du 9 au 11 juin aura lieu le 12^e Colloque *Action municipale et familles*, à Ville St-Laurent. Le thème de cette année : *La famille, un défi collectif*. Pour plus d'information : <http://www.cam.org/fuf/carrefour.html> ou tél.: (450) 466-2538.

Un colloque de formation en développement communautaire sous le thème "*Développer la société civile par l'action communautaire*" se déroulera du 11 au 16 juin à Montréal. Organisée par cinq organismes communautaires dont l'Institut de développement communautaire, cette semaine de formation offrira plus d'une centaine d'ateliers et de conférences. Pour consulter le programme complet : <http://www.cam.org/~ciac/prog/> ou tél: (514) 848-3956.

Du 3 au 7 juillet, l'Université Laval accueillera le congrès de l'*Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)*. Renée B.-Dandurand, Françoise-Romaine Ouellette et Denise Lemieux présenteront des communications dans le cadre du comité de recherche « *Sociologie de la Famille* ». Pour en savoir plus, consultez : <http://www.fss.ulaval.ca/aislf/>.

Production du bulletin

Monique Provost, coordonnatrice du partenariat Téléphone : (514) 841-4001 Monique.Provost@Inrs-Culture.UQuebec.CA

Hélène Brien, secrétaire du partenariat Téléphone: (514) 841-4027 Helene.Brien@INRS-Culture.UQuebec.CA

Télécopieur: (514) 841-4015